

# Écologie Le port de plaisance de Colmar hisse le pavillon bleu

Le port de plaisance de Colmar a obtenu le « pavillon bleu », en mai dernier. C'est la sixième fois qu'il est reconnu pour son engagement environnemental.

Le port de plaisance de la ville de Colmar s'est vu remettre, pour la sixième fois d'affilée, le label « pavillon bleu », décerné par la FEED (Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe).

« Colmar est le seul port en Alsace à avoir ce pavillon. Seuls une dizaine de ports fluviaux l'ont en France et le plus proche est celui de Nancy », indique Jean Jacquey, directeur général adjoint de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Colmar-Centre Alsace.

## Démarche écologique

L'écologie et la sauvegarde de l'environnement sont des sujets pris très au sérieux par les responsables de la CCI, qui gère le port de la ville, devenu port de plaisance en 1994. Felice et Marie-Christine Stanzione, à la tête du site, ne sont pas en reste dans cet engagement.

Jean Jacquey explique en quoi consiste ce fameux label : « Tous les ans, il y a une visite surprise d'un responsable qui vient inspecter le port. Pour avoir ce label, il faut s'engager dans une démarche écologique globale. Il y a plusieurs critères de sélection parmi lesquels la mise en



Jean Jacquey et Felice Stanzione devant le « pavillon bleu », obtenu pour la sixième année consécutive par le port de plaisance de Colmar. Photos Maxime Meyer

place d'une politique éco-responsable, qui consiste notamment à surveiller la qualité de l'eau ou encore à avoir des systèmes d'éclairages économiques ».

Le port est équipé d'un système de traitement des « eaux noires », terme désignant les eaux usées et polluées rejetées par les bateaux. Mais ce n'est pas tout : « Le site est adapté aux personnes à mobilité réduite, ce qui compte aussi pour l'obtention du label », poursuit Jean Jacquey.

## De nombreuses récompenses

Depuis plusieurs années, le port de plaisance colmarien accumule les récompenses dans des domaines variés.

Pour donner une touche de couleur supplémentaire à ses infrastructures, le site récupère le trop-plein de fleurs du service des Espaces Verts de la Ville. Cela lui a valu de terminer plusieurs fois

1er au concours de décoration florale de la Ville et au sommet du podium à l'échelle départementale en 2008.

Albin « Popeye » Häusler, ancien marin vivant sur sa péniche aménagée, est même allé jusqu'à décorer son embarcadère avec un phare de plus de 2 mètres et divers objets personnels. Pas de doutes, les marins d'eau douce mènent la belle vie.

Maxime Meyer

## L'ouverture d'un canal pourrait faciliter la circulation des bateaux

Le port de plaisance de Colmar a remplacé le port de commerce au milieu des années quatre-vingt-dix. L'activité commerciale était fortement réduite ce qui a poussé la CCI de Colmar-Centre Alsace à transformer le site. « Le port n'est pas très grand et accueille des bateaux à gabarit réduit, de 6 à 38,5 mètres », explique Jean Jacquey.

Chaque année, ce sont entre 250 et 300 bateaux qui y stationnent pour une durée moyenne de trois jours. Huit pontons permettent l'accostage de 58 navires. Il faut rajouter à cela une quarantaine de bateaux présents tout au long de l'année. Six à sept d'entre eux font office de résidence principale, comme chez Albin et Heidi Häusler. « Ici, je suis au paradis », confie la jeune retraitée d'origine suisse.

La branche nord du canal du Rhône au Rhin, qui devait ouvrir

en 2007 et permettre ainsi une navigation accrue dans la région, n'est toujours pas opérationnelle.

« On a tiré la sonnette d'alarme », précise Jean Jacquey. On est tous impatients de voir les travaux terminés. Avec l'aboutissement de ce projet, Colmar prendra une toute nouvelle dimension au niveau fluvial ».

Alors que le port est en déficit, Jean Jacquey indique qu'il faudrait doubler le trafic pour soulager les comptes. L'ouverture de ce canal permettrait notamment de faciliter la circulation des bateaux de petites tailles et de les attirer vers la ville. Bien que l'agrandissement du site ne soit pas à l'ordre du jour, Felice Stanzione, le responsable du port, précise que l'opération serait réalisable d'un point de vue technique.

M.M



Albin Häusler et son phare, « le premier à Colmar ».